

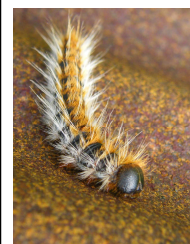
C'est la rentrée !

Le maire, les adjoints, le conseil municipal vous souhaitent une bonne rentrée.



Participez à la lutte contre le frelon asiatique

Tout le monde connaît le frelon asiatique, *Vespa velutina*. Cet insecte célèbre doit sa renommée aux nombreux relais médiatiques. Il faut dire qu'il est un bon candidat : le frelon engendre tout de suite une crainte justifiée, de plus, son origine géographique lointaine ne joue pas en sa faveur et qui plus est, il présente un caractère invasif. Cette espèce exotique envahissante peut être dangereuse pour la santé humaine ; le risque ? Sa piqûre. Le venin du frelon asiatique n'est ni plus ni moins dangereux que celui du frelon européen, de la guêpe ou de l'abeille. La piqûre provoque de vives douleurs. Certaines personnes y sont allergiques : la réaction peut aller jusqu'au choc anaphylactique. Le comportement du frelon asiatique qui butine (il cherche alors une source de sucre pour s'alimenter), ressemble à celui des autres hyménoptères : il n'est pas particulièrement agressif à ce moment précis. **En revanche, lorsque l'on s'approche du nid, notamment s'il est en hauteur d'homme, on peut essuyer une attaque en règle qui, pour le coup, peut être virulente. Une règle d'or : ne pas s'approcher du nid. Nous vous invitons à la prudence : les colonies comptent à présent plusieurs centaines de frelons prêts à défendre leur territoire**; En cas de présence d'un nid de frelon asiatique mal placé, contacter notre apiculteur référent José FROMENTIN au 06.50.75.74.97.



Campagne de traitement biologique préventif contre les chenilles professionnaires du pin

Les chenilles libèrent une grande quantité de poils urticants à l'origine de nombreuses réactions allergiques parfois graves. Ce risque d'urtication touche aussi les animaux domestiques. Pour bénéficier du dispositif du FDGDON, déposer votre inscription en mairie pour le 26 août ou expédier votre demande au FDGDON pour le 31 août 2016.

Informations commerciales

L'institut de beauté INSTANT BIEN-ETRE

Typhaine vous informe de la réouverture de l'institut après congés, le **lundi 29 août à 9h**.

Contact 02.97.51.90.35 ou instantbienetre56@hotmail.fr.

Ouverture les mercredis 7 et 14 septembre. Exceptionnellement, l'institut sera fermé du vendredi 9 au mardi 13 septembre inclus.

Camion magasin La Petite Saveur

Christian Riou, boucher-charcutier La Petite saveur, est présent chaque vendredi de 9h30 à 12h30 sur la Place du Général De Gaulle. Il vend de la viande de bovins et de porcs, de la charcuterie, de la volaille et des produits frais. Vous pouvez passer commande sur internet (www.lapetitesaveurdrive.com) ; les produits conditionnés sous vide livrés lors du passage du camion magasin.

Contact tél : 06.60.54.07.09. www.lapetitesaveurdrive.com

Le magasin PHYSALIS

Alexandra vous propose un cours d'art floral le lundi 12 septembre de 14h30 à 16h au magasin PHYSALIS 2 place Général de Gaulle, renseignements et inscriptions directement au magasin ou par téléphone au 02.97.51.81.75.

La boulangerie-pâtisserie DUCLOS sera fermée pour congés à compter du 1er septembre, réouverture le mardi 6 septembre.

INFORMATIONS COMMERCIALES

Marché : Mardi 30 août
Rue René Cassin
de 8h30 - 13h

INFORMATIONS

Mairie de Pluméliau

Rue de la Paix (ancien foyer logement)

56930 PLUMÉLIAU

Lundi au jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h

Vendredi et Samedi : 9h - 12h

Tél : 02.97.51.80.28

www.plumeliau.fr

accueil@plumeliau.fr

Les horaires de

l'agence postale communale

20 rue de la République (ancien bâtiment HALGAND « Au pêché mignon ») du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Et le samedi de 9h à 12h.

Départ du courrier tous les jours à 15h et le samedi à 11h.

La déchèterie est à votre service et au service de l'Environnement

Déchèterie de Baud Communauté

Lundi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Mardi : Fermée

Mercredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Jeudi : 13h45 - 17h

Vendredi : 13h45 - 17h

Samedi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Tél : 02.97.51.98.35

Espace Culturel

Mairie - Rue de la Paix

(ancien foyer logement)

Tél : 02.97.51.97.90

Mercredi : 10h - 12h / 15h - 18h30

Jeudi : 14h - 16h30

Samedi : 10h - 12h / 14h - 17h

www.plumeliau.fr

espace.culturel@plumeliau.fr

Urgence Médicale

Pompiers : 18

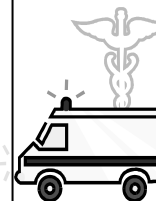
Samu 56 : 15

Numéro européen : 112

Médecin de garde :
02.97.68.42.42

Service pharmaceutique : 3237

(pour connaître la pharmacie de garde)



Des idées de sortie pour le week-end

Pour le samedi 27 août :

À 18 h 30 à la Chapelle Saint Nicolas, concert le zodiaque troubadour avec Anne LE PINIEC (chant et guitare) et Lionel JEGO (chant, violoncelle et guitare) libre participation.

Pour le dimanche 28 août : Pardon et fête de la Ferrière

10 h 30 : Procession à la Fontaine

11 h : Messe célébrée par le père Francis LE GOFF, Recteur de la Paroisse, Descente de la colombe,

13 h : Repas (Rost Er Forn)

14 h : Grand concours de palets en triplettes - 400€ de prix

Animation : musiciens locaux, scènes ouvertes, inscription avant 14 h 30

Sur le terrain : jeux divers, crêpes et casse-croûte

Organisation : les amis de la Ferrière et le C.S.P.

Les dates à retenir

Mardi 30 août : à 17 h au théâtre de verdure de Saint-Nicolas-Des-Eaux, initiation à la danse bretonne avec le cercle celtique BUGALE de Melrand (gratuit et ouvert à tous)

Samedi 3 septembre : à 10h30 à saint Hilaire à la salle de l'amitié, réunion de quartier sur les travaux par eau du Morbihan en septembre 2016, la réfection des voies au printemps 2017 et la présentation de la nouvelle signalétique à l'intersection de la Lande de saint Hilaire et du tapis d'enrobé .

Samedi 10 septembre : Forum des associations de 14h à 18h à la salle des sports.

Dimanche 18 septembre : A l'étang communal fête des beaucerons.

Organisation : comité de jumelage de Saint Nicolas de Bourgueil.

Mardi 20 septembre : Collecte de sang à l'Espace Drosera de 15h à 19h.

jeudi 22 et vendredi 23 septembre de 15h à 18h, portes ouvertes à la Résidence de la Villeneuve, venez nombreux découvrir ou redécouvrir cette structure.

Dimanche 25 septembre : La municipalité organise son 3ème vide grenier à partir de 9h, autour de l'église (entrée gratuite, emplacement gratuit). Les inscriptions sont reçues auprès de la mairie tél : 02.97.51.80.28 ou par mail mairie@plumeliau.fr.

Samedi 8 octobre : Opération désherbage manuel citoyen, pour un cimetière propre à la toussaint.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues avec leurs outils !

Exposition

Les œuvres des lauréats du concours aux couleurs de Bretagne à Saint-Nicolas-Des-Eaux sont exposées à la Mairie.

Venez admirer les œuvres jusqu'à fin septembre.

Vie paroissiale

Dimanche 28 août : Pardon de la Ferrière

10h30 : Procession à la Fontaine

11h : Messe à la chapelle de la Ferrière

A compter du 29 août prochain, la circulation dans la rue Henri Gillet sera à sens unique entrant à partir de l'intersection formée avec la rue des Marguerites jusqu'à l'intersection formée avec la rue de la Libération.

La circulation dans la rue des Marguerites sera à sens unique entrant à partir de l'intersection formée avec la rue de la Libération jusqu'à l'intersection formée avec la rue Henri Gillet. Ces travaux visent à améliorer la sécurité des riverains et des enfants aux abords de l'école Saint Méliau et à améliorer le stationnement des véhicules.

En effet, près de 20 places de stationnement seront créées. Des travaux permettant de limiter la vitesse au carrefour avec la Rue de la Libération seront également prévus.

La Commission voirie a rencontré les riverains lors d'une réunion de présentation le 20 août dernier. Le schéma de principe ci-joint leur a été présenté. Des remarques ont été notées lors de cette réunion qui seront prises en compte.



La gendarmerie du Morbihan nous signale une augmentation des vols par ruse (usage d'une fausse qualité : faux policiers, faux gendarmes, faux agents des eaux, démarchage divers, lesquels se présentent au domicile de personnes âgées, simulent une fausse intervention : relevé eau, EDF ; détournent l'attention de la victime pour lui dérober du numéraire).

Quelques recommandations à suivre :

Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des policiers ou des gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez lui une carte professionnelle ou un justificatif d'intervention.

Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez cette personne dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.

Ne laissez pas pénétrer des démarcheurs à plusieurs, ils peuvent facilement détourner votre attention.

Ne divulguez en aucun cas où vous cachez vos bijoux, argent ou tout autre objet de valeur.

Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours. Ne payez rien en espèce (service ou objet).

En cas de fuite de ces personnes à bord d'un véhicule, pensez à relever le maximum de détails possibles (N° d'immatriculation, couleur du véhicule, marque, signalement des malfaiteurs).

Face à une situation anormale, faites appel à la gendarmerie en composant le : 17.

Des commerciaux peu scrupuleux ciblent en général des personnes vulnérables ou âgées, qui n'auront pas la possibilité de lire ce message. Aussi, si vous le lisez, n'hésitez pas à prévenir



Coups de courant pour travaux

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis (anciennement ERDF) réalisera des travaux sur le réseau électrique qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Jeudi 1er septembre de 9h à 10h



